

Communiqué de la FFR

Compétitions amateurs : Mise au point de la FFR

« La Fédération Française de Rugby découvre avec étonnement que plusieurs sites annoncent ce matin la fin de la saison régulière des compétitions amateurs pour la saison 2019/2020.

Elle dément toute décision officielle qui aurait été prise par les instances dirigeantes, et appelle chacun à faire preuve de retenue et de responsabilité dans ce contexte exceptionnel de crise que nous traversons.

Plusieurs scénarii sont actuellement à l'étude concernant la suite de la saison 2019/2020. L'objectif de la F.F.R. est évidemment de permettre une reprise de la pratique, dans les meilleures conditions pour tous et dans le respect des directives gouvernementales et sanitaires.

La F.F.R. est pleinement mobilisée pour répondre aux attentes de ses clubs. Elle suit quotidiennement l'évolution de la situation sanitaire, et ne manquera pas de faire connaître sa décision, préalablement concertée avec les organismes régionaux et les clubs, avant la fin du mois de mars.

Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site de la F.F.R. : www.ffr.fr/faq/gestion-de-crise-covid-19

Réponses de la FFR

Comment vont être gérées les montées et descentes pour la saison 2019-2020 ?

Cette question, qui intéresse particulièrement les clubs, est là aussi conditionnée par les dates auxquelles la reprise sportive dans un premier temps, puis la reprise des compétitions dans un second, seront possibles.

Le scénario retenu pour la suite de la saison 2019/2020 intégrera bien évidemment cette question, dans le respect de l'équité sportive entre tous les clubs.

Sous quelle(s) forme(s) est envisagée la reprise des championnats ?

Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude, plus ou moins optimistes, concernant la suite de la saison 2019/2020. L'objectif de la F.F.R. est évidemment de permettre une reprise dès que possible de la pratique, dans les meilleures conditions pour tous et dans le respect des directives gouvernementales et sanitaires.

La F.F.R. suit quotidiennement l'évolution de la situation sanitaire, et souhaite donner à l'ensemble de ses clubs une projection claire avant la fin du mois de mars.

Quelle est la date prévue pour la reprise des compétitions ?

La reprise des compétitions est entièrement conditionnée par l'évolution de la crise sanitaire, dont la sortie est malheureusement, impossible à estimer à ce jour. Elle suppose au préalable

la reprise des activités sportives dans les clubs et une période de réathlétisation, qui est une garantie essentielle pour la sécurité de nos joueurs.

Cette reprise ne se fera qu'avec l'autorisation des pouvoirs publics. La F.F.R. a mis en place dès le 10 mars un groupe de travail spécifique, piloté par le Secrétaire Général et le Vice-Président en charge du Rugby Amateur, chargé de présenter au bureau fédéral les différents scénarios pour la saison 2019/2020.

Ce groupe rendra avant la fin du mois de mars ses conclusions, pour un positionnement rapide de la Fédération et une éventuelle consultation des Clubs sur les formats adaptés.